



Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture
et de la pêche

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon).

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural ;

Vu le décret n° 2009-189 du 18 février 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon), notamment l'article 5,

ARRÊTENT

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) au titre des personnalités qualifiées représentatives des professions et des activités économiques, éducatives et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- Mme Patricia FROMAGE, directrice de l'établissement public local de St Rémy de Provence et présidente de l'association des directeurs d'établissements publics locaux ;
- M. Pierre GUEZ, directeur général du groupe Dijon-céréales, président du pôle de compétitivité Vitagora ;
- M. Benoît LESAFFRE, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, chef de la mission stratégie et recherche au ministère de la santé et des sports ;
- M. Didier MAJOU, directeur de l'Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire ;
- Mme Marie-Sophie PETIT, responsable du réseau national « Plus d'agronomie, moins d'intrants », Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne ;

- M. Patrice ROBICHON, conseiller scientifique auprès du directeur général de Pernod-Ricard ;
- M. Erwin STUCKI, agroéconomiste et directeur adjoint de la station de recherche agronomique de Changins (Suisse) ;
- M. Walter WAHLI, professeur-docteur et directeur scientifique d'Exichol (Suisse).

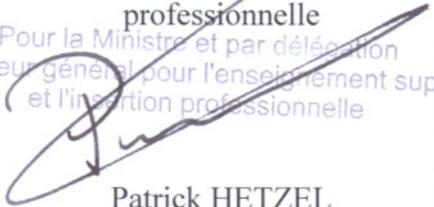
Article 2

Le directeur général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le - 5 JAN. 2010

La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche
Pour la ministre et par délégation,
Le directeur général pour
l'enseignement supérieur et l'insertion
professionnelle

Pour la Ministre et par délégation
Le Directeur général pour l'enseignement supérieur
et l'insertion professionnelle



Patrick HETZEL
Patrick HETZEL

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture
et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche



Marion ZALAY